

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 10 septembre 2020**  
**Nombre des Membres en exercice : 77**

**OBJET : 2020-04-22 - DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PENDANT L'ETAT D'URGENCE SANITAIRE**

**DATE DE CONVOCATION : 3 SEPTEMBRE 2020**

**DATE DE PUBLICATION : 15 septembre 2020**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes à BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	<b>FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André (départ à compter de la 2020.04.03), PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.04.02), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, DIDIER David (ayant la suppléance de WINIARSKI Patricia), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, NOISETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard ayant la procuration de ERZEN Gérald), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier, ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.04.02), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETEUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, COUTEAU Jean-Pierre.</b>
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	<b>LELIEVRE Jean-Luc, KNAPEK Patrice, WINIARSKI Patricia, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, GUYOT Gilles.</b>
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	<b>4 avis de procuration.</b>
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	<b>4 avis de suppléance.</b>
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	<b>Christine ASSFELD-LAMAZE</b>
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	<b>Du début à la 2020.04.01 : 64 présents. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 66 présents. De la 2020.04.03 à la fin : 65 présents.</b>
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	<b>Du début à la 2020.04.01 : 68 votants. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 70 votants. De la 2020.04.03 à la fin : 69 votants</b>

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,  
Vu la loi N°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19,

Vu l'ordonnance N° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de COVID-19, notamment son article 1-II,

Considérant que, durant l'état d'urgence sanitaire, le Président a ainsi bénéficié de pouvoirs spéciaux, dont la finalité était d'assurer la continuité des services publics,

Considérant que, dans ce cadre, il a pu exercer l'ensemble des attributions du Conseil communautaire, sauf:

- Le vote du budget, l'institution et la fixation des taux ou tarifs des taxes et redevances
- L'approbation du compte administratif
- Les dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure de la chambre régionale des comptes, constatant qu'une dépense obligatoire n'a pas été inscrite au budget ou l'a été pour une somme insuffisante
- L'adhésion à un établissement public
- La délégation de gestion d'un service public
- Les dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville.

Considérant que ces pouvoirs exceptionnels étaient accompagnés de l'obligation d'informer sans délai et par tout moyen les conseillers communautaires des décisions prises dans ce cadre et de l'obligation d'en rendre compte au Conseil communautaire.

Les arrêtés pris par le Président de la CC2T dans ce cadre ont fait l'objet d'une transmission systématique aux conseillers communautaires par courrier électronique.

Il s'agit désormais de répondre à l'obligation d'en rendre compte à l'assemblée communautaire.

L'ensemble des arrêtés pris par le Président durant la crise sanitaire sont énumérés dans le tableau ci-après :

N°/date de la décision	Domaine	Résumé
<b>N°1 27/04/2020</b>	<b>SOUTIEN A L'ECONOMIE</b>	Participation au Fonds de Résistance Grand Est à hauteur de 92 000€ (2€/habitant)
<b>N°1 bis 28/04/2020</b>	<b>SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF</b>	Octroi d'une subvention de 6000 € à l'association TURBUL'LANCE pour l'organisation du JDM 2020, reporté à 2021
<b>N°2 29/04/2020</b>	<b>SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF</b>	Octroi d'une subvention de 3000 € à l'association Théâtre de Cristal au titre de la convention de partenariat pluriannuelle
<b>N°3 05/05/2020</b>	<b>SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF</b>	Octroi d'une subvention de 3000 € à l'association Tota Compania au titre de la convention de partenariat pluriannuelle
<b>N°4 05/05/2020</b>	<b>SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF</b>	Octroi d'une subvention de 2000 € à l'association ALPAM MAN'OK, association employant des salariés, ayant assuré un programme de manifestation/activités en 2020 et ayant formulé une demande de subvention

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

N°5 05/05/2020	SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF	Octroi d'une subvention de 1500 € à l'association Cache-cache Micro, association employant des salariés, ayant assuré un programme de manifestation/activités en 2020 et ayant formulé une demande de subvention
N°6 05/05/2020	SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF	Octroi d'une subvention de 1800 € à la MJC de Toul, association employant des salariés, ayant assuré un programme de manifestation/activités en 2020 et ayant formulé une demande de subvention
N°7 12/05/2020	SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF	Octroi d'une subvention de 700 € à Radio Déclit, association employant des salariés, ayant assuré un programme de manifestation/activités en 2020 et ayant formulé une demande de subvention
N°8 12/05/2020	SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF	Octroi d'une subvention de 2000 € à l'association ALTCK, association employant des salariés, ayant assuré un programme de manifestation/activités en 2020 et ayant formulé une demande de subvention
N°9 12/05/2020	SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF	Octroi d'une subvention de 750 € à l'association Autrement Dit, association employant des salariés, ayant assuré un programme de manifestation/activités en 2020 et ayant formulé une demande de subvention
N°10 20/05/2020	ENVIRONNEMENT - OM	Convention de traitement des déchets verts – commune de Sanzey
N°11 28/05/2020	ECONOMIE	Cession d'un délaissé de terrain à la SCI YAVIN pour finaliser son projet d'implantation d'une plate-forme logistique sur le Parc logistique sud Lorraine de Gondreville-Fontenoy (€ symbolique)
N°12 16/06/2020	ENVIRONNEMENT – EAU/ASS	Convention de mutualisation de travaux de VRD entre la commune de Charmes-la-Côte, la CC2T, le SMETS (syndicat mixte de gestion eau) et le CD 54.
N°13 18/06/2020	POLITIQUE SPORTIVE	Fixation des modalités de remboursement des activités annulées à Ovide du fait de la crise sanitaire
N°14 14/05/2020	RESSOURCES HUMAINES	Création de poste à Ovide suite au départ en retraite du directeur
N°15 22/06/2020	RESSOURCES HUMAINES	Création de poste au pôle développement suite à la réussite au concours de rédacteur d'un agent en poste
N°16 29/06/2020	RESSOURCES HUMAINES	Précisions apportées pour la mise en place du RIFSEEP concernant des cadres d'emplois jusqu'alors non couverts par le dispositif
N°17 22/06/2020	RESSOURCES HUMAINES	Modification du tableau des emplois précisant le grade retenu pour un poste existant (crèche).
N°18 28/06/2020	HABITAT-LOGEMENT	Attributions individuelles d'aides OPAH en application du règlement en vigueur pour l'octroi de ces subventions
N°19 29/06/2020	ECONOMIE	Vente d'un terrain à la société Assurandis sur la ZAC Thouvenot Bautzen Polygone à Ecrouves (193 890 € HT)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

<b>N°20</b> 29/06/2020	<b>ECONOMIE</b>	Vente d'un terrain à la SCI les Maskoutains sur la zone d'activités de Bois-de-Haye (275 000 € HT)
<b>N° 21</b> 27/06/2020	<b>ECONOMIE</b>	Vente d'un terrain à la SCI CM IMMO sur la zone d'activités de Bois-de-Haye (450 000 € HT)
<b>N°22</b> 27/06/2020	<b>ECONOMIE</b>	Vente d'un terrain à la SCI BENTZ IMMO sur la zone d'activités de Bois-de-Haye (250 680 € HT)
<b>N°23</b> 28/06/2020	<b>ECONOMIE</b>	Vente d'un terrain à la société LOR DIFFUSION sur la zone d'activités de Bois-de-Haye (210 000 € HT)
<b>N°24</b> 29/06/2020	<b>ECONOMIE</b>	Vente d'un terrain à la SARL SCIE MAT INDUSTRIE sur la zone d'activités de Bois-de-Haye (655 000 € HT)
<b>N°25</b> 28/06/2020	<b>ECONOMIE</b>	Vente d'un terrain à la société Meilleur Habitat Français sur l'espace K à Toul (235 000 € HT)
<b>N°26</b> 27/06/2020	<b>MOBILITÉ</b>	Conventions avec les communes, regroupements pédagogiques et syndicats scolaires pour l'organisation des dessertes méridiennes
<b>N°27</b> 29/06/2020	<b>FINANCES</b>	Avance de trésorerie de 14 836 € octroyée à l'OMCI dans le cadre du programme partenarial de coopération décentralisée
<b>N°28</b> 29/06/2020	<b>EAU-ASS</b>	Rétrocession de réseaux et ouvrages d'eau potable, d'assainissement et d'eau pluviale du lotissement « les Hautes Terres III » à Ecrouves
<b>N°29</b> 29/06/2020	<b>COMMANDE PUBLIQUE</b>	Groupeement de commande avec la Métropole du grand Nancy pour l'achat d'énergie
<b>N°30</b> 25/06/2020	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Attribution de la prime exceptionnelle COVID aux agents soumis à sujétions particulières pendant la crise sanitaire, afin d'assurer la continuité des services

**Après cet exposé, le conseil communautaire prend acte de la présentation ci-dessus et déclarer avoir reçu communication des décisions prises par le Président de la CC2T au titre des pouvoirs exceptionnels accordés par l'ordonnance N° 2020-391 du 1er avril 2020.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

